



AVIS PUBLIC

MODIFICATION AUX HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Nazaire.

Qu'à compter du 2 août 2021, l'horaire du bureau municipal sera modifié pour le suivant :

	Avant-midi	Après-midi
Lundi	8h30 à 12h	12h30 à 16h
Mardi	Fermé au public	12h30 à 16h
Mercredi	8h30 à 12h	12h30 à 16h
Jeudi	8h30 à 12h	Fermé au public
Vendredi	8h30 à 12h	12h30 à 16h

Francine Brochu

Directrice générale/secrétaire-trésorière